

**NOTRE QUESTION DU JOUR**

L'entente finale entre la Ville de Québec et Québecor pour la construction d'un amphithéâtre va-t-elle faciliter le transfert rapide d'une équipe de la LNH à Québec?

VOTEZ VIA INTERNET : WWW.CANOE.CA  
VOTEZ PAR TÉLÉPHONE : 1 888 767-6161

faire la différence. Dites-vous que la seule chose qui compte pour un politicien, c'est de gagner les élections. Si le gouvernement sent votre sérieux et votre détermination à le battre sur ce plan, vous n'aurez même pas besoin d'attendre les élections pour le voir faire des concessions.

**Christian Feuillette**

**Trop dépensiers**

Notre capacité de payer a une limite et celle-ci me semble approcher de plus en plus. Il va falloir que les élus et leurs subalternes gouvernementaux et paragonnementaux apprennent à être moins dépensiers. De penser que le Plan Nord peut nous sauver est téméraire, il se peut que cela fonctionne moins bien que l'on pense. Gérer, c'est prévoir. Comment peut-on s'enrichir à dépenser en pensant que « quand il n'y en aura plus, il va en avoir encore! »

**Jean Lacroix**

**Animalistes fort discrets**

Dès que débute la saison de la chasse aux phoques, les groupes animalistes entrent en guerre contre ceux pour qui cette activité annuelle constitue une partie de leur revenu annuel. Ces groupes de défense du droit des animaux nous inondent alors d'images sanguinolentes de jeunes blanchons, dont la chasse est pourtant interdite depuis exactement 25 ans cette année. En ce qui concerne l'abattage halal de certains animaux comme les poulets, les boeufs ou les chèvres, comment se fait-il que cette méthode d'abattage beaucoup plus cruelle ne semble pas les émouvoir? Il est vrai que l'image d'un blanchon aux yeux larmoyants reposant sur une banquette génère beaucoup plus de sympathie que celle d'un poulet suspendu qui vient de se faire couper le cou, ou encore celle d'un boeuf qui vient de se faire trancher la gorge, et qui souffrira durant plusieurs minutes avant de mourir.

**Yvon Thibodeau**

**TÉLÉCOPIEURS PAR SERVICE**

Rédaction : 418 688-8101 | Petites annonces et décès : 418 688-9227 | 418 688-1935  
Publicité : 418 688-3752 | Imprimerie et achats : 418 688-2319

**RÉDACTION** : Sébastien Ménard, Rédacteur en chef ■ Eric Cliche, Directeur de l'information ■ Michel Hébert, Chef du bureau politique ■ Michel Dionne, Chef des nouvelles (soir) ■ Karen Villeneuve, Directrice, spectacles ■ Luc Grenier, Directeur, sports, multimédia ■ Jean Larocque, Chef des nouvelles (semaine) photo-video ■ Mario Fraser, Chef des nouvelles, fin de semaine ■ J. Jacques Samson, Directeur des pages Opinions ■ Christine Houde, Directrice artistique ■ Michelle Brulotte, Directrice de la production

**PRODUCTION** : Jean-Pierre Robitaille, Vice-président, production et logistique ■ Louis Chrétien, Directeur de l'information ■ André Nolin, Directeur adjoint de l'information (production) ■ Maurice Vézina, Directeur, pré-presses ■ Gilles Gagné, Directeur adjoint, pré-presses ■ Ulrich Kusik, Directeur, presse et expédition ■ Richard Genois, Directeur adjoint, presse et expédition ■ Alexandre Jean, Directeur adjoint, presse et expédition

Envoi de poste-publication convention N° 40064518  
Le Journal de Québec est édité par Corporation Sun Media, ayant son siège social au 612, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H3C 4M8. Les bureaux du Journal sont situés au 450, avenue Richer, Québec (Québec) G1M 2E9. Il est imprimé à Québec, au 450, avenue Richer, Québec (Québec) G1M 2E9.



JOSEPH FACAL

Collaboration spéciale  
facal\_commentaire@journalmtl.com

**Lettre ouverte aux recteurs**

**P**ermettez-moi, Messieurs les Recteurs, de vous parler comme vous n'êtes pas habitués à vous faire parler. Je ne suis pas fier de vous, vraiment pas fier.

Depuis longtemps, vous avez documenté le sous-financement chronique des universités québécoises par rapport à celles du reste du Canada. Personne ne met en cause cette situation.

Votre gestion est loin d'être parfaite, mais même si elle l'était, ce retard du Québec persisterait. Vous savez aussi bien que moi qu'aucune solution à ce problème n'est possible sans une hausse des droits de scolarité.

Cette hausse n'est évidemment pas le seul élément de la solution, mais c'est un élément incontournable. La hausse annoncée par le gouvernement est même moins exigeante pour les étudiants que votre proposition d'une hausse de 504 \$ par année pendant trois ans formulée en décembre 2010.

**INVISIBLES**

Pour une rare fois, le gouvernement Charest livre la bonne bataille, la votre. Alors, où êtes-vous en ce moment? Pourquoi cette discrétion, ce quasi-silence? Vous n'avez tout de même pas la naïveté de croire que la vérité finit toujours par triompher, non?

Vous commandez certes des études pour documenter votre position, mais elles restent confidentielles. Vous vous fendez d'un discret petit communiqué de presse occasionnel. J'ai bien vu aussi l'excellente lettre du recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, dans *La Presse* du 20 mars.

Tout cela est très insuffisant. Pire, vous avez laissé le champ libre aux étudiants et à leur discours truffé de faussetés et de raccourcis. Ils sont maintenant chauffés à blanc par des artistes qui pensent que les bons sentiments les autorisent à ignorer ou à déformer les faits.

Votre absence permet aussi aux partis d'opposition, sauf un, de se rouler dans la démagogie.

Le résultat est qu'une cause juste est uniquement défendue par un gouvernement impopulaire et par quelques rares chroniqueurs qui, comme moi, se font entendre de leur popularité.

Il y a plus. Écrire des chroniques est mon activité parascolaire. Mon travail à temps plein est d'enseigner à l'université. Or, vous êtes les dirigeants de notre communauté universitaire.

Au nom de la communauté universi-

taire, vous avez choisi le camp de la hausse et non celui de la neutralité. Mais vous ne vous battez pas pour cette hausse. Donc, vous ne vous battez pas pour moi.

Si vous étiez un de mes étudiants, j'écrirais sur sa copie d'examen : « Vous pouvez et devez faire mieux. »

À chaque argument démagogique, il existe une réponse claire et documentée. Qui peut, mieux que vous, la véhiculer? Jean Charest et Line Beauchamp, peut-être ne l'avez-vous pas remarqué, ont aussi d'autres chats à fouetter.

**COMBATTRE**

Vous dites que des universités dispensant une éducation de qualité sont au bénéfice de tous les Québécois.

Alors, qu'attendez-vous pour leur parler, aux Québécois? Votre attitude accreditée les préjugés courants sur votre combat et votre engagement?

Vous jugez cette hausse vitale? Alors, enlevez vos robes de chambre, enfoncez vos gants de boxe et montez sur le ring. Vous recevrez quelques taloches, mais croyez-moi, ça ne fait pas trop mal. Si le gouvernement flanche, vous porterez une lourde part du blâme.

À chaque argument démagogique, il existe une réponse claire et documentée



ÉRIC DUHAIME

Collaboration spéciale  
eric.duhaime@journaldequebec.com

**Pomme pourrie de la construction**

**L'**émission J.E. a dressé vendredi un portrait peu flatteur de Gérard Cyr, président du Conseil provincial des métiers de la construction (International).

Des travailleurs anonymes affirment devoir verser de 150 \$ à 250 \$ par semaine au syndicat pour pouvoir exercer leur métier. Des tirages moitié-moitié rapporteraient même hebdomadairement des milliers de dollars à M. Cyr.

Après ça, on voit et entend dans le reportage le gorille syndical Cyr jouer aux gros bras pour défendre ses privilèges en insultant, avec un vocabulaire ordurier, tous ceux qui protègent l'intérêt public.

Outrées, la ministre du Travail, Lise Thériault, et la présidente de la Commission de la construction du Québec, Diane Lemieux, ont vivement réagi. La CCQ et l'Unité permanente anticorruption mèneront chacune une enquête. En attendant, Gérard Cyr a été suspendu du conseil de la CCQ et une ligne téléphonique demeure accessible aux travailleurs qui voudraient informer les enquêteurs.

**FAUT FAIRE PLUS**

La ministre Thériault a eu le courage l'automne dernier d'abolir le placement syndical sur les chantiers de construction du Québec. Elle doit maintenant redonner la liberté d'association aux tra-

vailleurs de cette industrie.

Nos lois du travail donnent le monopole de la main-d'œuvre à des caïds qui l'utilisent pour se graisser la patte. C'était comme ça au temps de Dédé Desjardins sur le chantier de LG-2, à la Bale James; c'était comme ça plus récemment avec Jocelyn Dupuis à la FTQ-Construction et c'est vraisemblablement encore comme ça avec Gérard Cyr. Les noms, les années et les syndicats changent, mais la corruption et la collusion demeurent.

Il ne suffit pas de remplacer un bourreau syndical par un autre. L'objectif doit être de libérer les travailleurs pour permettre à chacun de choisir librement s'il veut se syndiquer.

D'ailleurs, avant même le placement syndical aboli, la CSN-Construction réclame déjà une ridicule permanence d'emploi dans une industrie qui ne s'y prête absolument pas. Les syndicats se pensent vraiment rois et maîtres de la construction chez nous.

**VOISIN ONTARIEN**

L'industrie ne vit pas de chaos en Ontario. Là-bas, certains décident de se syndiquer, d'autres ne s'associent pas à

ces organisations et travaillent sans tâche.

Ce n'est pas normal, ni souhaitable, qu'au Québec, les syndicats contrôlent le nombre d'employés et leur productivité. Ici, le syndicat décide qui travaille où, quand, comment, à quel rythme. Le résultat, on le connaît : intimidation, violence, fraude et dépassements de coûts.

Depuis plus de 40 ans, les relations de travail dans la construction relèvent non pas du Code du travail, mais de la loi R-20 qui oblige quiconque veut travailler dans ce secteur à payer des cotisations syndicales, pas à être compétent.

C'est la pomme pourrie dans le panier des relations de travail qui contamine le reste depuis quelques décennies sans qu'aucun politicien ait le courage d'abolir ce régime mafieux.

M<sup>me</sup> Thériault, maintenant que vous avez ouvert la canne de vers, n'arrêtez surtout pas votre travail à mi-chemin. Allez au bout de votre logique et permettez enfin aux travailleurs de l'industrie de la construction d'adhérer librement ou non à des organisations syndicales modernisées, transparentes et démocratiques!

Les noms, les années et les syndicats changent, mais la corruption et la collusion demeurent